



Rôle de l'Equipage du N^o p^o La Croille appartenant
 au S^o Cratons armé à l'Isle de France par lui même
 sous le Commandement de lui même sous l'Isle de
 Bourbon. Et avec deux mois d'avances à compter du
 5^e May 1783 au quel l'Equipage est dirigé par l'Armateur
 à Divers 28 mois 7 jours du 5^e jour 5 May 1783 au
 11^e 7^e 1785. compris qui a été rendu à Koringuy dans
 l'Isle

Observations	Noms, Surnoms, Qualités et taxe p ^r mois &c.	S ^r Barfait Bayem ^t .
	<p align="center">Officiers Majors</p> <p>mm^s Joseph Cratons Cap^{ne} Armateur sous 28 Mois 7 jours.</p>	<p align="center">Memoire</p>
<p>Debarq^é le 19^e Aoust 1783</p>	<p>Ant^{ne} Marguerite 2^e a 150^{rs} Fem. sous 3 Mois 15 jours</p>	<p align="center">525.</p>
<p>Embq^é le 29^e May 1783 Debarq^é le 2^e 7^e 8 Juin</p>	<p>Jean Brothier Pilotin. a 20^{rs} p^r mois 3 Mois 3 jours</p>	<p align="center">62.</p>
	<p>Alexandre Dupineau. a 16^{rs} p^r mois du 29^e May 1783 au 24 Juillet de 7^e 1783 3 mois 24 jours. 61-17-6 Mis a 20^{rs} le 25^e 7^e 1783 au 11^e 7^e 1785 23 Mois 17 jours. 671. 6. 8</p>	<p align="center">533. 4</p>
<p align="center">1120. 4</p>		
<p align="center">Off^{rs} Mariniers</p>		
<p>debarq^é le 8^e Aoust 1783</p>	<p>Francis Mesnier Charp^é. a 80^{rs} 3 Mois 15 jours</p>	<p align="center">280.</p>
<p>Mort le 15 juillet 83 plume Soldat</p>	<p>Jean Guerie bouvier. a 60^{rs} p^r mois 2 Mois 11 jours</p>	<p align="center">162.</p>
<p align="center">422</p>		
<p align="center">Matelots</p>		
<p>Deb^{arq} le 23^e 7^e 1783</p>	<p>Jean Castagnet a 70^{rs} p^r mois 4 Mois 14 jours</p>	<p align="center">324. 6. 8.</p>
<p>Debarq^é le 17 juillet 83</p>	<p>M^o Chabot 1^{er} a 70^{rs} p^r 24 M. 12 J^{rs}</p>	<p align="center">1708.</p>
<p align="center">2032 6 8</p>		

Mont de l'autre part 2032. 6. 8

Debut le 17 juillet 1785 par le Capitaine Diechseau a 50 p. mois 1220.

Emb. le 15 juin 1785 par Louis Stabichon a 50 p. Dem. 2 M. 29 J. 148. 6-8

le 26 juin au 18 Aout 1785 par Antoinette a 60 p. 2 M. 22 jours 106

Emb. 99 par Robert a 65 p. 2 M. 9 J. 134. 6-8

99 par Jurick Kerecy a 65 p. 99 J. 134. 6-8

99 par hendergorn Mewesen a 99 J. 134. 6-8

99 par Jean helgenick a 99 J. 134. 6-8

99 par frederick Weven a 99 J. 134. 6-8

Mouste 417. 8. 6-8

Deb. le 18 Aout 1785 par Joseph Bendin a 15 p. 3. 14 J. 52.

Auymentation

le 20 juin 1785 par le 12^e Luit. Francois Billau M. D'Equipage a 100. plus que baye par mois p. 2 M. 12 J. 240

le 25 Aout au 15 7^e Jean feuillet. Mat. a 60. p. 20 J. 40

plus que baye par mois p. 2 M. 12 J. 82.

99 par Charles Barnet. 99 a 50. p. 1. 11 jours 64. 6-8

au meme remboursement le 8. de d. mois d'8. 80

et deserté au Cap de Bonne Esperance le 2 Aout 1784 9 Mois 24 jours 170.

Emb. 99 par le 5^e Charles Mace la Rabinais 2^e Cap. 1525

le 16 juillet 1784 a 150. p. 10 m. 5 J. 814. 6-8

Emb. 99 par le 5^e Albert Aubin Chirurgien a 70. p. 11 Mois 14 jours 3259. 13. 4

Colonies - 745. 19. 11

Isle de France

1785

Le N. S. La Croille apparten. au 1^{er} Crallous Commande par lui meme

Solde des Morts

Etat des Deuques dus aux gens de Mer, composant l'equipage du N. S. particulier La Croille commandee par le 1^{er} Crallous qui sont morts pendant le cours de la Campagne, commenee le 5^e May 1783 et finie le 11^e 7^e 1785 les dits deuques devant etre deposes a la Caisse des Invalides de la Marine de cette Isle pour etre ainsi paye a qui de Droit s'avoit.

Francis Dreyer M. D'Equip. Natis de l'Orient proven. de la flote la flote a 100 p. par mois a compte du 14 Aout 1784 date de son embarquement au Cap de Bonne Esperance au 9^e 9 Compris pour de la Mort sous Neuf Mois 261 jours 986 13. 4

a deduire accoupts qui a Meed 220 6^e sous 4. pour 986 13-4 26 13-5 264 13. 5

reste net a payer 745. 19. 11

Total 745. 19. 11

et au Bas sur le verso la meme chose que la premiere feuille Je sournay Cap. se se



1788 - 10 - 9.

Le N. 8^{me} La Creolle
appartenant au S^r Crastous
Commandez par lui même

Solde des Deserteurs

Etat des decouvertes dues aux gens de mer, composant
l'Equipage du N. particulier La Creolle
Commandez par le S^r Crastous qui ont deserté
pendant le Court de la campagne, Commencée le
5^{me} May 1783 et finie le 11^{me} 7^{bre} 1785. les dits
decouvertes devant tomber au profit des Invalides
de la Marine

Savoir

Observations	Noms et Surnoms, qualites. Dept. m ^{ts} . Taxe par mois deductions	Sommes nettes a payer
	Michel Chebot natif de 7 J ^{rs} de Sté mat. a 70 ^{me} par mois sous 24 Mois Douze jours du 5 May 1783 au 17 Juillet 1785 non compris le jour qu'il a deserté. a Deduire ce qui a lieu d'avance d'accomplir et de part du vol fait a bord de 3 Caisses d'eau de vie	1708 1030 42-14
	6 ^{me} p ^{te} f ^{te} de 1708	1072 14
	Reste net a payer	635 6
	Grasien Decluseau de la Nochelle Matelot a 50 ^{me} par mois p ^{te} f ^{te} 24 Mois f ^{te} a Deduire comme cy dessus qui a lieu d'avance, d'acomptes et de part du vol fait a bord de 3 Caisses d'eau de vie	1220 1020 10
	6 ^{me} p ^{te} pour f ^{te} 1220	30-10
	Reste net a payer	1051
		169



Montant de l'autre part

Joseph Andre' Matelot de l'ep. de Corse
 Matelot a 50. par mois du 12^e 7^{bre} 1783 au 2^e Aoust
 1784 - Non compris le jour qu'il a deserte 10 mois 20 j - 533.68
 a deduire avances et acomptes qu'il a recu 350
 6^e s. s. de 533-6-8 13-6-4
 Reste Net a payer 363.64

Simon Matelot a 45. p. M
 Couv 21 Mois 17 Jours du 30 7^{bre} 1783 au 17 Juillet
 1785 - non compris le jour qu'il a deserte 970.10
 a deduire qu'il a recu et a qui lui a été
 payé pour le vol de 3 Cartes d'eau de vie faite a bord 632
 6^e s. s. de 970-10-10 243-2-10
 Reste Net a payer 313.10

Total 1288.14

Je sous signe Cap^{te} et Armateur Comme a l'oy.
 feullet et signe de meme

11 201 21 20
 2 220
 1000 10
 1201 10 20



806.14

170

le 12 7 ^{bre} 83 au 12 Oct. 84	le S ^r Michel hergo 3 Cap ^{te} a 100. p. 8 ^e 11 mois 4 jours	3259.13-4
le 12 7 ^{bre} 83 au 12 Oct. 84	le S ^r Michel hergo 3 Cap ^{te} a 100. p. 8 ^e 11 mois 4 jours	1103.6-8
le 12 7 ^{bre} 83 au 12 Oct. 84	le S ^r Michel hergo 3 Cap ^{te} a 100. p. 8 ^e 11 mois 4 jours	40
le 12 7 ^{bre} 83 au 12 Oct. 84	le S ^r Michel hergo 3 Cap ^{te} a 100. p. 8 ^e 11 mois 4 jours	533-6-8
le 12 7 ^{bre} 83 au 12 Oct. 84	le S ^r Michel hergo 3 Cap ^{te} a 100. p. 8 ^e 11 mois 4 jours	5.
le 23 7 ^{bre} 83 au 24 7 ^{bre} 84	le S ^r Duchet Novice a 40. p. 4 M. 12 j.	176.
le 17 7 ^{bre} 85	le S ^r Jean Bocherd. p. a 24. s. 21 ^e 24 j.	523.4
le 30 7 ^{bre} 85 au 27 juin 85	le S ^r Jean Leillet p. M ^{te} Charpentier a 70. p. 20 mois 28 jours	1465.6-8
le 17 7 ^{bre} 85	le S ^r Simon M ^{te} a 45. s. 21 ^e 17.	970-10
le 6 ^e 7 ^{bre} 85	le S ^r Lateron M ^{te} a 50. p. 25 jours	41-13-4
le 2 ^e 7 ^{bre} 84	le S ^r Barthelémy Lieut. a 100. p. 14 Mois 10 jours	1433.6-8
le 14 Aoust 84 au 9 ^e 7 ^{bre} 85	le S ^r Francois Beget M ^{te} D'Equipage a 100. pour 9 ^e 26 jours	986.13-4
le 15 Aoust 1784 0 ^e le 15 ^e 7 ^{bre} 1785.	le S ^r Jean Seres Chirurgien major 100. p. 10 mois 1 jour	1003-6-8
le 28 7 ^{bre} 85	le S ^r Frederick Matelot a 60. p. 19 jours	25-6-8
le 25 Aoust 1783 au 27 7 ^{bre} 1785	le S ^r Louis Gabriel a 50. p. 22 M 3 j. 1105 Ceci est compris dans l'addition d'un autre	12671-14



Recapitulation

3	Officiers	1120 4
2	Off ^{rs} Mariniers	422
10	Matelots	4178 6-8.
1	Mouffes	52-10.
20	D'augmentations et Remplacement	12671 14
		18446 14-8
Soit Deniers p ^r Livres revenant aux Jurés		461-2-5

Je soussigné Armateur du S. N^o. Certipe le priant (celle véritable motif) a la somme de Dix huit mille quatre cent quarante quatre livres quatorze sols huit deniers (due) aux 36 personnes y compris pour 28 Mars / jour de parfait payement a compter du 5^e May 1783 jusque et compris le 11^e / 6^e 1785 de la quelle dite somme je me soumet de payer les six den. pour livre a M^{rs} De Chaumont Thronice particuliers des Invalides de cette Isle et d'en produire la quittance pour être annexée au Rolle du présent désarmement, Mettre en dépôt au Bureau des Plats.

fait a l'Isle de France le 25^e Decembre 1785
et signé J. C. M.

Monsieur chargé en chef du détail du Bureau des Armateurs de cette Isle Certipe avoir fait la revue des toutes personnes nommées au présent Rolle et qui leur ont de la somme de Dix huit mille quatre cent quarante quatre livres quatorze sols huit deniers pour leur parfait payement dont les six deniers pour livres doivent être payés suivant la sommation cy dessus a l'Isle de France le 25^e Dec 1785

signé Bredou

a Mon Usage pour servir de Copie J. C. M.

